



SERVICES D'INSPECTION

**CONFORMITÉ DES POÊLES,
FOYERS, CHEMINÉES ET PUIITS
DE CHEMINÉES: FAITES APPEL AUX
EXPERTS, L'APC ET LE CIEBQ!**

Que ce soit à la demande d'un assureur, d'un service municipal de prévention incendie, lors de la vente/achat d'une propriété, ou encore lors de travaux de rénovations, l'inspection des installations de poêles, foyers et cheminées est souvent exigée.

L'Association des professionnels du chauffage, via son mandataire exclusif, la firme d'experts-conseils CIEBQ, vous offre les services d'inspection complètes et de suivi des travaux correctifs jusqu'à l'émission du rapport de conformité, que ce soit pour l'unifamiliale ou les copropriétés.



NOS SERVICES

Les puits de cheminées, c'est à dire l'espace qui se trouve derrière le mur du foyer qui comprend votre cheminée et celle de votre voisin, sont plus souvent qu'autrement déficients. En effet, dans des milliers d'habitations au Québec, ce vide technique n'est pas du tout compartimenté pour résister au feu ou ne l'est qu'en partie. Les assureurs sont de plus en plus à l'affût de ce fléau...

Pour cette raison, nous offrons des services d'inspections et d'expertises techniques relativement à la conformité réglementaire des installations de foyer et de différents types de systèmes de chauffage.

Si cette question vous préoccupe ou si les foyers de vos bâtiments en copropriétés vous préoccupent ou s'ils sont déclarés non conformes, n'hésitez pas à nous contacter pour que nous procédions à une inspection et que nous proposons les travaux correctifs adéquats.

Actuellement, seul un ingénieur ou un architecte peut proposer une méthode de réparation compensatoire en s'en portant garant par une supervision des travaux. Puis il émet à la toute fin des travaux une attestation de conformité. Il est toutefois impératif de rappeler que la méthode compensatoire utilisée pour cette remise à niveau ne se veut pas une méthode standardisée de construction, mais plutôt un procédé de correctifs s'appliquant à des bâtiments nécessitant des travaux d'amélioration de la sécurité incendie.

Le CIEBQ est spécialisé dans les bâtiments résidentiels et multilogements et a développé des méthodes de correction simple et efficace en collaboration avec la Régie du bâtiment du Québec pour remédier à la situation. Les méthodes de corrections que nous préconisons ont été éprouvées dans des milliers de condominiums. Elles sont maintenant devenues les méthodes les plus utilisées pour corriger cette problématique..

EXIGENCES POUR UNE INSPECTION COMPLÈTE ET LE SUIVI DES TRAVAUX CORRECTIFS

Lors de l'inspection en elle-même, jamais le CIEBQ ne fera une inspection VISUELLE. Au contraire, il exigera d'avoir accès à toutes les parties en cause, notamment par une ouverture dans le mur qui permettra de réellement voir tout ce qui se cache derrière l'appareil, dans la cheminée, etc. Il ne fera jamais d'échantillonnage: il exige de voir toutes les unités, même si aucun appareil de chauffage d'appoint n'y est installé (parfois la cheminée traverse plusieurs étages).

AVANTAGES DE NOUS CHOISIR

- ✓ le rapport émis par un ingénieur est une valeur ajoutée pour le client, car il est transférable au prochain propriétaire;
- ✓ le rapport permet de prendre une décision éclairée quant au retrait, au remplacement ou à la réparation ou à la rénovation de l'appareil de chauffage d'appoint;
- ✓ parce qu'il accompagne le client et son entrepreneur lors du suivi des travaux correctifs.

COÛTS

Que ce soit pour une maison, des unités de condos, plusieurs bâtiments, le CIEBQ a une grille de prix qui saura répondre à tous les besoins. Les prix sont compétitifs et reflètent le professionnalisme avec lequel ils sont reconnus depuis des années.



Présence de débris combustibles sur le caisson et pyrolyse.



Absence de coupe-feu radiant au comble. Dégagements de l'isolant par rapport aux cheminées non respectés.



Absence de coupe-feu radiant mural et matériaux combustibles en contact avec la cheminée



Fils électriques trop près des installations – risque d'incendie.

POUR NOUS JOINDRE

Association des professionnels du chauffage
Tél. (450) 748-6937
Sans frais 1 855 748-6937
Fax (450) 748-6938 / apc@poelesfoyers.ca

CIEBQ (Centre d'inspection et d'expertise en bâtiment du Québec)
Sans frais 1-888-844-5254
Montréal et régions 450-444-5254
Fax 450-444-7096 / info@ciebq.com